

Virginie Lavallée¹

Etre mère « jeune », un chemin hors normes ?

Etre une maman jeune aujourd'hui est une expérience qui n'est ni courante ni évidente. Alors que ces jeunes femmes entrent tout juste dans la vie adulte, parfois encore en transition entre le domicile parental et leur propre logement, voilà que tout d'un coup un petit être demande toute leur attention. Quel regard la société pose-t-elle sur ces jeunes, devenues mères ? Quelles sont les normes qui induisent les comportements attendus ? La maternité, et plus largement la parentalité, quel que soit l'âge à laquelle on la vit, est une épreuve qui demande beaucoup d'énergie, de patience et de temps.

En réponse à notre appel à témoignages qui s'adressait aux femmes et aux hommes ayant été parents entre 18 et 24 ans, onze femmes et une professionnelle ont accepté de témoigner. Les femmes sont âgées de 20 à 69 ans et sont de souche belge. Quatre d'entre-elles ont moins de 30 ans, trois se situent entre 30 et 49 ans, deux ont entre 50 et 60 ans et deux ont plus de 60 ans.

En 2010, l'âge moyen des mères à l'accouchement se situe, pour 30% d'entre-elles, entre 30 et 34 ans. Pour un premier enfant, l'âge moyen est de 28 ans. Pour la tranche d'âge 16-19, on relève 2,4% et pour les 20-24 ans, 14,8%, une légère diminution par rapport aux 18,8% en 2000².

Cette analyse vise les grossesses où la moyenne d'âge se situait entre 18 et 24 ans, et donc pas la grossesse adolescente, bien qu'une des témoins ait eu son enfant à 15 ans. La grossesse adolescente pose d'autres problématiques que nous avons choisi de ne pas soulever ici. La tranche d'âge 18-24 a été choisie ici car c'est une période d'instabilité sur plusieurs plans : entrée dans l'âge adulte, recherche d'emploi ou projet d'études supérieures, vie affective mouvante, recherche identitaire, ... C'est d'ailleurs aussi la tranche d'âge au cours de laquelle le nombre d'IVG est le plus élevé³ : il y a certainement un lien à faire avec les enjeux émotionnels, relationnels, et normatifs concernant cette tranche d'âge⁴.

On pourra également observer qu'en fonction des générations, des groupes sociaux ou des conditions de vie, la parentalité entre 18 et 24 ans est vue sous des angles variables.

Sont-elles dans la norme ?

Dans la société actuelle, il semble y avoir un ordre communément admis comme norme dominante pour optimiser les conditions de la parentalité et de l'épanouissement personnel : faire des études, commencer à travailler, ensuite se mettre en couple et s'installer, et enfin envisager de faire un enfant dans une certaine sécurité matérielle.

¹ Etudiante en 2^{ème} bachelier d'assistante sociale à la Helha Institut Cardijn

² http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/BDMS_2012_BD_chap_2.pdf

³ http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/sites/default/files/documents/nationale_evaluatiecommissie_betreffende_de_zwangerschapsafbreking-fr/19083407_fr.pdf

⁴ Voir entre autres Catherine Larielle, *Jeunes adultes d'aujourd'hui : inquiétudes, incompréhensions et défi d'un monde qui change*, CEFA, 2016 : <http://asblcefa.be/cefa/images/Jeunes%20adultes-Larielle.pdf>

Que penseriez-vous d'avoir un enfant avant de travailler ? Ou bien même d'avoir un enfant toute seule ? Peut-être d'ailleurs est-ce le cas... Parce que ce n'est pas si rare ! Un enfant est-il plus heureux si sa mère travaille ou si elle est toujours étudiante ? Sera-t-elle mise à l'écart si elle sort des sentiers battus, vis-à-vis de l'entourage, des autres parents, des services sociaux, des institutions ?

Pour les femmes rencontrées qui étaient encore aux études pendant leur grossesse, elles confirment ne pas s'être senties dans la « norme », avoir subi une pression sociale importante. « Les attentes familiales et même sociétales sont très importantes et se résument par un « tu dois réussir ». Attentes de performance dans la vie professionnelle, familiale, sexuelle, sociale, et bien d'autres »⁵.

Une autre génération, des normes dépassées ?

A travers les témoignages, on peut constater que les deux personnes âgées de plus de 60 ans aujourd'hui, devenues mamans « jeunes », s'inscrivaient dans la norme. A l'époque, selon leur éducation, le mariage pouvait avoir lieu tôt, et une fois que les jeunes femmes étaient mariées, il était normal pour leur famille qu'elles aient un enfant. Sécurité matérielle et indépendance économique n'allaient pas encore de pair pour ces femmes. L'une des deux personnes interrogées révèle avoir pu entreprendre des études tandis que pour l'autre personne, celles-ci lui étaient interdites. Sa mère avait encore plusieurs enfants à la maison et le rôle de la grande sœur était de s'en occuper. Une fois que celle-ci est tombée enceinte, sa belle-famille a refusé qu'elle entreprenne des études malgré sa propre volonté. Elle souligne en effet : « *Je me suis rendue compte que l'on m'avait éduquée pour faire des enfants* ». Il ne faut pas oublier que les femmes ont été autorisées à travailler sans l'accord de leur époux, seulement à partir de 1965. Et ce n'est qu'en 1975 qu'une femme mariée peut ouvrir un compte en banque sans l'accord du mari, année où est reconnue également l'égalité des droits entre époux. Avant cela, pour vivre indépendante, mieux valait donc être veuve ou non mariée ? Pas si simple ...

Il y a 50 ans, la norme était de se marier avant d'avoir un enfant, ou alors de se marier tout juste enceinte. Car dans le cadre de la religion catholique, plus présente comme gardienne des mœurs à l'époque, il était très mal vu d'avoir un enfant sans être marié.e. De plus, l'enfant qui était né hors mariage avait beaucoup moins de droits et était encore perçu comme « illégitime ». Ce n'est que dans les années 70 que les parents n'ont plus été dans l'obligation de se marier pour que le père reconnaisse son enfant. La pression familiale a donc joué un rôle important pendant longtemps.

Premiers pas dans la vie adulte en prise avec de nouvelles pressions

Aujourd'hui, la pression familiale semble quand même toujours présente, d'une autre manière, et pas avec les mêmes attentes que précédemment.

Il n'a pas été évident pour les jeunes femmes d'annoncer leur grossesse à leurs parents. Ceux-ci ont généralement d'autres espoirs pour leur fille comme par exemple qu'elle fasse

⁵ Catherine Larielle, *Jeunes adultes d'aujourd'hui : inquiétudes, incompréhensions et défi d'un monde qui change*, CEFA, 2016 : <http://asblcefa.be/cefa/images/Jeunes%20adultes-Larielle.pdf>

des études supérieures. La norme actuelle n'est effectivement plus de rester mère au foyer, au contraire, mais d'étudier et de travailler, avant de penser au mariage et aux enfants.

Certaines femmes ont décidé de cacher leur grossesse pendant quelques temps, voire jusqu'au bout, par crainte d'une réaction négative de leur entourage. Ce fut le cas pour une des mamans rencontrées qui a eu son premier enfant à 18 ans et qui a décidé de cacher sa grossesse jusqu'après son accouchement. On voit aussi qu'une mère de 30 ans ayant eu son premier enfant à 20 ans sentait sur elle le poids de regards extérieurs qui lui faisaient craindre le jugement. Ce n'est pas forcément la sensation de toutes les femmes de cette tranche d'âge. Certaines d'entre elles ne se considéraient pas comme étant hors normes car elles n'avaient pas l'impression d'être si différentes d'autres mamans. De plus, elles étaient parfois en fin de parcours étudiant et étaient donc presque dans la vie active.

Pour les femmes qui ont actuellement une vingtaine d'années et qui viennent d'avoir leur enfant, une de leurs craintes est de ne plus pouvoir rien faire d'autre, ou de ne pas être à la hauteur de ce nouveau rôle qui leur incombe. Elles obtiennent souvent heureusement le soutien de leur entourage, parfois même d'un service de garde. Elles ont parfois la possibilité de pouvoir encore rester chez leurs parents afin d'alléger un peu cette nouvelle responsabilité, pour autant que ce ne soit pas une pression supplémentaire. Yvonne Knibiehler⁶ nous fait part du fait que la mère de la jeune maman n'est pas toujours disponible, malgré sa bonne volonté : « soit parce qu'elle habite trop loin, soit parce qu'elle travaille, elle aussi », soit parce qu'elle protège sa liberté et ne souhaite pas endosser une responsabilité de plus. Cette problématique de la « grand-mère » absente se retrouve chez les femmes qui se situent actuellement en dessous de 40 ans. Il est intéressant de constater cette attente de soutien en premier vis-à-vis de sa propre mère... Il se peut aussi à l'inverse qu'au contraire elle surinvestisse, nourrie par l'anxiété de la responsabilité qui pèse sur sa fille : une jeune femme témoigne avoir craint que sa mère prenne sa place auprès de l'enfant.

La plupart des jeunes mamans qui sont encore aux études et qui souhaitent les terminer reprennent très vite les cours après la naissance et ne s'accordent pas beaucoup de temps de repos. Les injonctions concernant la maternité sont souvent paradoxales. En effet, comme le souligne Yvonne Knibiehler « bien des jeunes mères ont envie de rester chez elles, au moins quelques temps, pour « profiter de leur bébé »⁷. Mais dans la société, « on fait comme si les tâches maternelles et les tâches professionnelles étaient équivalentes, interchangeables. Et comme si l'enfant désiré constituait une charge, une gêne dont la mère doit se délester au plus tôt pour retourner à son travail »⁸. Pourtant, « les tâches professionnelles ne requièrent que du savoir-faire et de l'assiduité ; alors que les tâches maternelles baignent dans l'affectivité, ce sont des sources inépuisables d'émotion, de jouissance, d'angoisse »⁹.

⁶ Yvonne Knibiehler, *La revanche de l'amour maternel*, éditions Erès, septembre 2015, pp. 85-86

⁷ Idem, p. 67

⁸ Idem, pp. 79-80

⁹ Idem, pp. 79-80

Un couple, et donc un père ?

Tout au long des entretiens, nous avons peu abordé la question du père. Toutefois, pour sept d'entre elles, le père semblait content à l'annonce de cette grossesse. Pour six de ces femmes-là, elles ont eu par la suite encore d'autres enfants avec le même père. Finalement, trois d'entre elles sont séparées du père.

Pour trois des jeunes mères, le père a eu plus de difficultés à accepter la grossesse. Aucune d'entre elles n'a jusqu'à présent eu d'autres enfants et deux se sont séparées du père.

Une des mères était face à un partenaire qui n'avait pas de position concernant la grossesse. Actuellement celle-ci n'a pas encore eu d'autres enfants.

Yvonne Knibiehler nous parle de la contraception qui est finalement perçue comme une liberté décevante. En effet, elle « avait pour premier but de « libérer » le plaisir d'amour en dissociant la fécondité et la sexualité » dans l'idée également « d'ébranler la domination masculine ». « Cette « drogue » avait pourtant bien des défauts : trop ou mal dosée, elle provoqua des malaises, elle faisait grossir », même si le dosage a largement évolué, et « elle exigeait et exige toujours une ponctualité rigoureuse ». De plus « le désir masculin est toujours prioritaire, surtout s'il se présente comme une preuve d'amour, ce à quoi les femmes sont très sensibles »¹⁰. Les professionnel.le.s de la promotion de la santé sexuelle et affective le savent : la négociation de la protection dans les rapports sexuels n'est pas aisée, la communication continue à faire défaut et le rapport de force continue d'exister. En cas de rapport imprévu et non protégé, l'homme peut dire à la femme de recourir à l'IVG : c'est si simple !

Garder l'enfant, un choix qui s'impose ou qui se décide ?

Yvonne Knibiehler évoque le désir d'enfant qui ne dépend « ni du milieu social et ni de l'âge »¹¹. « Certaines disent avoir toujours su qu'elles auraient un jour des enfants : c'étaient comme une évidence originelle, antérieure à tout désir conscient. D'autres ont eu besoin de trouver d'abord une sécurité affective : former un couple stable, aimer et être aimée »¹². Auparavant ce désir était implicite, inclus dans le consentement au mariage, comme on peut le constater pour les deux femmes de la génération des plus de 60 ans. « Aujourd'hui, une décision réfléchie est nécessaire »¹³. Dans les deux cas, la notion de la responsabilité apparaît : la décision engage lourdement l'avenir. « A « l'enfant désiré » elle impose la vie et elle lui doit le meilleur, dans un cadre familial, mais aussi dans la cité où il grandira »¹⁴.

Pour les personnes interrogées, la question de garder l'enfant ou non ne semble pas s'être posée, par conviction idéologique, mais également pour certaines plus âgées par manque d'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Sauf pour l'une d'entre-elles, parmi les plus jeunes, qui s'est posé la question de poursuivre ou non la grossesse.

¹⁰ Idem, pp.17-19

¹¹ Idem, p.15

¹² Idem, pp. 15-16

¹³ Idem, p. 16

¹⁴ Idem, p.16

Ces témoignages sont étonnants car on aurait pu s'attendre à ce que les jeunes mères d'aujourd'hui, et ce depuis 1990¹⁵, se posent davantage la question, à savoir de garder l'enfant ou non, dans une situation jugée instable au regard des normes susmentionnées. Force est de constater que cela déconstruit l'idée d'une généralisation de l'ambivalence à la base d'une décision de poursuivre une grossesse non désirée, vu que ni projet, ni désir ne sont à la base de ladite grossesse. Tout comme certaines jeunes femmes pour qui avoir recours à une IVG paraît évident dès le départ : le choix peut ne poser question ni dans un sens ni dans l'autre.

S'il s'agit d'une grossesse surprise et non désirée, l'entourage peut toutefois faire pression selon ses valeurs et intérêts du moment. En théorie, c'est la femme qui au final prendra la décision ... car c'est aussi elle qui portera les conséquences physiques, éventuellement psychologiques de l'interruption volontaire de grossesse tout comme de la grossesse. « C'est donc un signe majeur de la différence des sexes, non pas une preuve de liberté mais au contraire une preuve d'assujettissement »¹⁶. L'IVG est perçue, selon Yvonne Knibiehler, comme une libération. Or, « la possibilité de « choisir » a conduit à un véritable retournement éthique : avant, la femme n'avait pas le droit de refuser une naissance ; à présent, elle n'a plus le droit moral de laisser naître un enfant non désiré »¹⁷. Il n'empêche que la culpabilité est encore à l'ordre du jour qu'une femme avorte ou garde la grossesse. Et encore une fois, dans cette décision sur laquelle malgré tout pèse un poids moral, « l'homme en sera toujours préservé »¹⁸.

Un accouchement qui se prépare... ou non

Les femmes plus âgées avaient peu de choix de préparation à l'accouchement en comparaison à la palette offerte aujourd'hui. La respiration, la gymnastique et le yoga étaient les pratiques principales qui permettaient aux femmes de maîtriser la douleur. Certaines des femmes interrogées n'ont pas pensé à préparer leur accouchement, tandis que d'autres l'ont préparé avec de la gymnastique et de la kinésithérapie.

Yvonne Knibiehler parle également de la méthode de l'accouchement sans douleur comme avait pu nous le relater une des femmes interrogées de plus de 60 ans. Cette pratique est apparue dans les années 1950 et elle « impose ce qu'on appelle la « préparation à l'accouchement »¹⁹.

¹⁵ Date à laquelle l'avortement a été dépenalisé. Par ailleurs, la jurisprudence reconnaît aujourd'hui également le droit à la jeune fille mineure de poser un acte responsable concernant sa santé et de demander une interruption volontaire de grossesse sans l'autorisation des parents. Voir : <http://www.interj.be/documents/file/droitsetdevoirsparentsenfants1.pdf>

¹⁶ Yvonne Knibiehler, Op.cit., p.22

¹⁷ Idem, p.21

¹⁸ Idem, p.22

¹⁹ Idem, p.48

Une nouvelle responsabilité et des craintes qui émergent

Les femmes interviewées se sentent très responsables de leur enfant et ont conscience de cette responsabilité. Elles se sentent devenir adultes d'un coup lorsque l'enfant est là. Elles gagnent en maturité.

Un sentiment d'importance et de fierté est ressenti très fort lorsque ces femmes sont sorties en rue pour la première fois avec leur enfant. Très peu en fait ont eu l'impression d'avoir des regards lourds ou des paroles déplacées (toutes générations confondues).

Beaucoup de femmes, quelle que soit la génération, auraient préféré d'abord connaître un peu plus leur partenaire avant d'avoir un premier enfant. Elles se demandent très fréquemment si elles seraient restées avec lui sans cette première grossesse. Surtout dans les cas des femmes qui ont plus de 30 ans actuellement.

Une crainte de perte de liberté s'exprime chez deux femmes ainsi que pour l'un des maris des femmes interrogées. En effet, avec cet enfant elles ont peur d'être trop dépendantes. La maternité peut donc être perçue comme étant une entrave à la liberté d'autant plus dans cette phase de transition vers la vie adulte. En opposition, certaines ont gagné avec ce nouveau statut une certaine forme de liberté qu'elles n'avaient pas pu obtenir avant.

L'inconscience ou l'immaturation sont des éléments que ces jeunes femmes soulèvent assez fréquemment. Avec le recul, elles estiment qu'elles étaient tout de même « jeunes » pour avoir un enfant et qu'elles ne s'en rendaient sans doute pas compte de tout : c'est-à-dire par rapport à la stabilité de la relation affective, à la stabilité financière, qui sont au final les conditions attendues pour devenir parent. Par contre, cette insouciance a pu être bénéfique dans le sens où elles avouent qu'elles se posaient moins de questions et cela pouvait être plus agréable. Dans le cas par exemple d'une maman qui a eu son premier enfant à 20 ans et qui est enceinte actuellement à l'âge de 42 ans. Elle reconnaît qu'à 20 ans, elle ne se tracassait pas aussi vite qu'aujourd'hui et avoue qu'avoir un enfant jeune a ses avantages non négligeables. Elle ajoute aussi que plus jeune, elle était plus patiente qu'à 42 ans.

La majorité civile est fixée à 18 ans depuis le 1er mai 1990 en Belgique. Avant cela, elle était fixée à l'âge de 21 ans. La majorité civile est définie comme étant l'âge auquel l'individu est juridiquement considéré comme capable et responsable, c'est-à-dire l'âge à partir duquel il est capable de s'engager par les liens d'un contrat ou d'un autre acte juridique²⁰. Pourtant dans les faits toutes les jeunes ne vivent pas la transition vers l'autonomie et l'indépendance vis-à-vis de leurs parents au même rythme.

Certains éléments présents dans le film « Keeper »²¹ nous ont paru pertinents pour éclairer le sujet même s'il s'agit d'adolescent.e.s. Ce film nous montre que la grossesse à l'adolescence est une décision qui se prend en compagnie de ses parents. L'adolescent.e n'a en général pas assez d'autonomie que pour pouvoir assumer seul.e cette situation. Maxime, le personnage principal du film, croit devoir choisir entre sa passion, le football, et l'accompagnement de sa copine Mél durant sa grossesse. On ne peut donc pas tout garder

²⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Majorit%C3%A9_civile

²¹ Film français réalisé par Guillaume Senez en 2015

au risque de tout perdre ? Doit-on vraiment faire un choix entre l'un ou l'autre ? Poursuivre une grossesse lorsque l'on est jeune, « trop jeune » serait une perte de raison, selon bon nombre de personnes. Toutefois, cet enfant permettra une évolution des deux jeunes malgré les renoncements. Parallèlement, notons que 18 ans n'est qu'une frontière théorique au sortir de l'adolescence et que l'autonomie y reste relative, même si les responsabilités sont attribuées légalement à l'individu.

Entre la pression sociétale et familiale, la construction personnelle attendue pour être considéré.e comme étant capable de devenir un bon parent n'est pas facile à atteindre. De plus, la multitude de discours et de conseils, prodigué tant par l'entourage que véhiculé par la société, concernant la façon dont un parent doit s'occuper de son enfant, peuvent tout autant favoriser que brider l'exercice et l'épanouissement parentaux.

Décider d'être un « jeune parent » peut aussi être une manière de se révéler, d'affirmer sa propre liberté ou tout simplement de s'opposer à certaines contradictions de la société ou de sa propre sphère familiale. Les jeunes écoutent ou non leurs parents, mais en tout cas ils et elles sont influencé.e.s par leurs conseils. Ils et elles ont peur de les décevoir, peur de leurs réactions excessives, peur d'être abandonné.e.s à leur propre sort.

Le fait de devenir parent peut permettre à certain.e.s de devenir tout simplement adultes.

Entourées ou non, en tant que mères jeunes, les témoins ont été toutes, à différents degrés, incertaines face à leur situation financière. Poursuivre leurs études, trouver un travail, en parallèle à la recherche d'une crèche ou d'une école, c'est parfois un véritable parcours de combattante ! D'autant plus que les places en crèches sont de plus en plus chères et rares, donc réservées aux couches sociales les plus favorisées.

Yvonne Knibiehler souligne également le facteur économique par rapport à l'objectif de prouver ses compétences de mère (particulièrement prégnant pour des jeunes suspendues au regard des adultes) : « plus personne ne saurait tracer une limite entre le nécessaire et le superflu. L'amour maternel constitue une cible de choix. Acheter est toujours un plaisir »²². « Rien n'est trop beau pour une future mère et son futur bébé »²³. « Moyennant quoi, les gadgets les plus saugrenus trouvent preneur. Mais la concurrence fait monter les prix et les inégalités sociales s'en trouvent ravivées. Tant pis pour l'amour maternel des femmes pauvres... »²⁴.

Le recours au service social et médical

Peu des femmes rencontrées ont eu recours à des services sociaux (planning familial, maison maternelle, psychologue ou assistante sociale) soit par méconnaissance, soit parce qu'elles n'en n'ont pas senti le besoin.

Même si les jeunes mamans avaient parfois un sentiment de gêne et de honte face à un personnel médical, elles n'ont jamais eu l'impression d'être jugée par les professionnel.le.s,

²² Idem, p. 43

²³ Idem, p.43

²⁴ Idem, p.43

parfois même plutôt maternant.e.s, mais souvent considérées comme n'importe quelle autre maman.

Certaines ont ressenti un manque d'explications de la part du corps médical pendant l'accouchement et ses éventuelles complications, tout comme cela arrive pour les autres femmes, à n'importe quel âge. Ce qui a engendré un peu d'angoisse pour elles.

Lors d'une rencontre avec Anne-Sophie Masureel, infirmière au service d'aide aux étudiants de l'UCL, celle-ci nous fait part que les étudiant.e.s en demande d'aide sont souvent des étudiant.e.s internationaux/ales. En effet, les étudiant.e.s belges se dirigent assez vite vers un.e gynécologue ou un planning familial, où ils et elles sont plus entouré.e.s. Pour les étudiant.e.s internationaux/ales, c'est plus compliqué : ils et elles n'ont généralement pas de famille en Belgique, ne connaissent pas le système de santé et l'accouchement est culturellement différent. Ils et elles viennent donc pour demander une aide organisationnelle et pour être aidé.e dans les différentes démarches comme celle de trouver un.e gynécologue par exemple. Pour la plupart des étudiant.e.s qu'elle rencontre, la question de garder ou non l'enfant ne se pose pas. Sa première réaction sera de comprendre ce que l'étudiant.e attend d'elle en termes d'aide et de besoins. Son rôle ne sera pas d'influencer le choix de l'étudiant.e.

L'aide se fera donc au travers d'une écoute, d'un accompagnement (dans les démarches ou médicalement) et sera différent en fonction de chaque étudiant.e. Elle reconnaît que le choix d'avoir un enfant pendant ses études peut être difficile aussi bien concernant le projet d'études que financièrement mais elle ne porte aucun jugement. Elle a confiance, elle reconnaît que les jeunes ont beaucoup de ressources.

Etre mère et étudiante, une position particulière

Les mères étudiantes ne sont pas toujours comprises par la plupart des autres étudiant.e.s, en cela qu'elles se dépêchent en fin de cours, qu'elles s'absentent parfois ou « trop », qu'elles se sentent souvent fatiguées. Ils et elles ne se rendent pas compte qu'à côté de leur vie d'étudiante, elles ont une vie de parent qui doit s'organiser pour aller chercher son enfant à l'école, qui doit garder son enfant à la maison quand il est malade. Les pair.e.s n'ont pas conscience non plus que rentrées à la maison, les jeunes mères étudiantes s'occupent d'abord de leur enfant, leur prépare à manger, font le ménage et ensuite seulement il leur faut trouver un peu de courage pour étudier. Le week-end, elles font souvent autre chose qu'étudier, car elles font enfin des activités et des sorties avec leur enfant, n'ayant pas eu beaucoup l'occasion de le faire dans la semaine.

Outre la responsabilité parentale, certain.e.s étudiant.e.s doivent s'occuper de parents malades, d'autres doivent travailler pour pouvoir étudier et s'en sortir, d'autres s'occupent de leurs frères et sœurs, du ménage. Toute cette sphère du care qui entoure un certain nombre d'étudiant.e.s n'est souvent pas prise en compte par leurs pair.e.s qui paraissent dès lors privilégié.e.s, bénéficiant de plus d'insouciance. Mais quelle en est la proportion ? Ce n'est pas un sujet beaucoup mis en débat, plutôt encore tabou, semble-t-il, même s'il n'est pas flagrant à travers les témoignages récoltés qu'il constitue une problématique en soi. En effet, les étudiantes auraient peut-être tendance à se replier sur elles-mêmes par crainte de

ne pas être comprises par leurs pair.e.s. Une crainte du jugement, d'une non-compréhension, ou bien encore un manque d'aide. Les personnes qui ont témoigné n'ont toutefois pas tellement abordé les difficultés qui les entourent, hormis la fatigue, le stress, la réorganisation, etc.

Le silence qui entoure cette sphère du care ne permet pas de rendre visible son impact sur la réussite ou non des étudiant.e.s. concerné.e.s. Sans entraide, entre autre de la part des professionnel.le.s, l'isolement de ces personnes les vulnérabilise.

Pour étayer nos propos, onze femmes et une professionnelle ont accepté de témoigner. Bien qu'elles ne constituent qu'une partie de la population mère, leurs témoignages nous donnent malgré tout quelques indices sur les représentations que la société porte sur les jeunes mères. Un premier élément se dégage de ceux-ci : peu importe la décennie, les craintes manifestées par les jeunes mères restent les mêmes. Celles-ci se traduisent par la peur de ne pas être à la hauteur ou de perdre sa liberté. Réciproquement, le jugement que la société porte sur ces jeunes mères semble traverser les différentes époques : peu d'entre elles ont évoqué le fait d'avoir eu l'impression de se sentir jugée par les personnes qu'elles ont rencontrées. Cela se traduit plus insidieusement : peu importe l'âge auquel la grossesse est vécue, le poids moral de la responsabilité apparaît assez similaire : le devoir de s'occuper d'une certaine façon (variable d'une décennie à l'autre) et dans certaines conditions de leur bébé afin de ne pas être perçues comme étant de « mauvaises mères ». Le contrôle social agit à travers des critères de prise en charge culturellement intégrés, en dehors desquels un malaise est ressenti presque inévitablement par les femmes dans leurs manières différentes d'accueillir et prendre en charge un enfant. Une responsabilité qui tend à les isoler malgré la présence d'un père éventuel, d'un entourage familial ou amical plus ou moins soutenant...

La société jugera dans un premier temps l'instabilité affective et financière de la mère jeune comme critère de vulnérabilité, ce qu'il est d'une part, mais aussi d'incompétence présumée d'autre part. Même si cette instabilité a un rôle à jouer dans la « jeune » maternité, la présomption d'incompétence aura davantage d'influence sur la jeune mère. En effet, cette dernière a besoin de se sentir avant tout reconnue comme étant une adulte, un parent, et non plus comme une enfant. Cela lui permettrait d'exercer, de la meilleure façon possible, le rôle qu'elle a in fine choisi d'assumer.